

Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du lundi 2 mai 2022

Conseillers présents : Christian Boissinot, Guy Lumeau, Cécile Jauzelon, Delphine Dubois, Yoann Bonneaud, Patrice Blanchard, Laurence Bompas, Daniel Drapeau, Clotilde Drin, Emilie Huvelin, Mathieu Huvelin, Michaël Martin, Catherine (Cathy) Paillou et Sébastien Pierron.

Conseiller excusé : Charlène Vrignaud.

Le Conseil Municipal approuve les procès-verbaux de la séance du 4 avril.

FINANCES

Fonds d'intervention au titre des gisements fonciers / habitat / centre bourg – Abrogation et remplacement de la délibération n° D2019 11 06

Les membres du Conseil Municipal décident de modifier le périmètre de revitalisation du centre bourg permettant ainsi de conserver la subvention de 85 298€ au titre des gisements fonciers versée par la Communauté de Communes du Pays de Chantonay.

Sollicitation d'une subvention au titre de l'aide financière départementale - Réhabilitation du théâtre

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune est en cours d'élaboration d'un projet de rénovation et de réhabilitation du théâtre municipal. Le Département peut être sollicité pour le versement d'une subvention à hauteur de 40% des dépenses engagées, soit pour un montant de 184 000€. Le nouveau plan de financement de l'opération sera donc le suivant :

Réhabilitation et rénovation du théâtre municipal			
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Montant
Travaux	358 000,00 €	Autofinancement de la collectivité	138 000,00 €
Maîtrise d'œuvre	35 800,00 €		
Mobilier	50 000,00 €		
Mission SPS et contrôle	3 600,00 €	Subvention DETR	138 000,00 €
Diagnostic amiante	2 000,00 €		
Assurance dommages ouvrage	5 000,00 €	Subvention Département	184 000,00 €
Etudes, Divers, actualisation et aléas	5 600,00 €		
Total HT	460 000,00 €	Total HT	460 000,00 €

RESSOURCES HUMAINES

Adhésion à la médiation préalable obligatoire

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la loi n°2021-1729 du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire entérine le dispositif expérimental de Médiation Préalable Obligatoire afin de régler les conflits entre agent et employeur.

Dans la fonction publique territoriale, la médiation préalable obligatoire est confiée aux centres de gestion.

Les membres du Conseil Municipal valident le conventionnement avec le Centre de Gestion de la Vendée pour le dispositif de médiation préalable obligatoire.

COMMISSION ENVIRONNEMENT – AMENAGEMENT ET VOIRIE

Végétalisation des cours d'école

Les devis d'aménagement de la cour d'école publique ont été reçus. Le coût total serait de 18 392.94€ TTC.

Les travaux commenceront dès la sortie des classes.

COMMISSION BATIMENTS – AUTORISATIONS URBANISME – SPORTS

Maîtrise d'œuvre – Rénovation du théâtre municipal

Pour le projet de réhabilitation et rénovation du théâtre, le montant estimatif de travaux est de 358 000€ HT.

Le cabinet d'architecte Thibault POCHON propose une mission de maîtrise d'œuvre à hauteur de 10% du montant estimé des travaux, soit 35 800 € HT.

Les membres du Conseil Municipal approuvent la proposition d'honoraires du cabinet POCHON.

**Prochaine réunion de Conseil municipal
le lundi 27 juin 2022 à 20h**



Dispositif argent de poche

Durant les vacances de printemps, 11 jeunes rocatrejoviens ont participé au dispositif argent de poche. Le Conseil municipal et les agents communaux les remercient pour leur implication et leur sérieux.

Face à cette réussite, l'opération sera reconduite.



Election présidentielle

Le conseil municipal vous remercie, habitants de Rochetrejoux, pour votre participation aux votes des dimanches 10 et 24 avril.

Rochetrejoux est la commune vendéenne avec le meilleur taux de participation approchant les 90%.

Elections législatives 2022

Les élections législatives servent à élire les députés qui siègent à l'Assemblée nationale. Les prochaines élections auront lieu les **dimanches 12 et 19 juin de 8h à 18h.**



Rando'Clim – Cpie Sèvre et Bocage

Le 2 juin 2022, le CPIE Sèvre et Bocage organise sur notre commune, une sortie **Rando'Clim - Randonner, Observer, Partager !**

Rendez-vous le 2 juin, place Stanhope de la Débuterie à Rochetrejoux, de 19h à 21h Pour tout public à partir de 5 - 6 ans. **Inscription obligatoire**

Contact : CPIE Sèvre et Bocage : 02.51.57.77.14 ou à contact@cpie-sevre-bocage.com

Site internet : <https://www.cpie-sevre-bocage.com/cpie/Content.aspx?ID=212670>

Facebook : <https://www.facebook.com/cpie.sevre.et.bocage>



Tri des déchets : rappels

Les **couvercles** des bocaux en verres sont à placer dans le sac jaune et non dans le bac à verres.



Les **sacs plastiques** qui contiennent vos coquilles d'huîtres ne doivent pas être jetés dans le bac de tri.



Verres

Les bouteilles	Les bocaux de conserve	Les pots
<div style="background-color: red; color: white; padding: 5px; display: inline-block; border-radius: 10px;"> Les pots de fleurs, la vaisselle, la faïence, la porcelaine, les ampoules. LES INTERDITS </div>		
Un doute? une question?		

Déjections de chiens

Johan et Régis, les agents communaux, œuvrent pour l'entretien des espaces verts et chemins piétonniers de notre commune. Régulièrement, quand ils travaillent, ils débroussaillent autant de branchages que de crottes de chien ! **Principalement dans la rue du Lavoir**, ce qui est très désagréable, tant olfactivement que visuellement !

PROPRIETAIRES DE CHIENS, VEUILLEZ RAMASSER LES CROTTES DE VOTRE CHIEN QUAND VOUS LE PROMENEZ.

Ce délit est passible d'une amende.





Stationnement interdit

Régulièrement des voitures se stationnent devant l'accueil périscolaire. Sachez que c'est interdit. Un parking est à votre disposition sur la place.

Collecte de lunettes

Vous trouverez à la Mairie, une boîte dans laquelle vous pourrez déposer vos paires de lunettes inutilisées.

Renseignement sur www.medico-lcf.org

Médico Lions Clubs de France, association humanitaire, aide les populations défavorisées des pays en développement.



Jumbo run :

Unis dans la différence

Nous vous rappelons que le convoi passera à **Rochetretjoux le samedi 21 mai.**

Soyons nombreux à célébrer le passage des motards et des résidents du foyer Orghandi de Saint Germain de Prinçay !

Nouveauté

Retrouvez le Rochetretjoux-Infos en cours sur la page d'accueil du site Internet en cliquant sur



Animations été 2022

Venez découvrir ou redécouvrir les communes du Pays de Chantonnay chaque **mardi** de juin à août.

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| 21 juin : Sigournais | 26 juillet : Saint Vincent Sterlanges |
| 28 juin : Rochetretjoux | 2 août : Saint Martin des Noyers |
| 5 juillet : Chantonnay | 9 août : Sainte Cécile |
| 12 juillet : Bournezeau | 16 août : Saint Germain de Prinçay |
| 19 juillet : Saint Hilaire le Vouhis | 23 août : Saint Prouant |



Le mercredi, venez à la rencontre des producteurs de nos communes et visitez gratuitement leurs domaines :

- la ferme Ursule de Chantonnay le 20 juillet
- la Chèvrerie de Sainte Cécile le 27 juillet
- La Barbinière à Chantonnay le 3 août
- l'Audjonnière à Bournezeau, le 10 août

Le jeudi, divertissez-vous avec :

Les apéros concert :

- Le 21 juillet aux Grois (St Germain de Prinçay) avec le groupe Leslies Cordes
- Le 18 août à Chantonnay avec le groupe Sergent Pepper.

Les Balades contées :

- Le 7 juillet à Rochetretjoux avec Maxime Chevrier
- Le 4 août à Saint Martin avec Céline Cossard

Les visites guidées :

- De Puybelliard le 28 juillet
- De Sigournais le 11 août

-Soirée astronomie le 25 août à l'Auneau, à Chantonnay

Le marché des producteurs, le samedi 3 septembre, au prieuré de Grammont.



Bibliothèque

Le prix du lecteur s'est terminé le 1er mai, les résultats vont paraître prochainement.

Venez découvrir les nouveaux ouvrages du mois de mai !



La prochaine animation **bébé-lecteur** aura lieu le mardi 10 mai à la bibliothèque à 9h45 et 10h30.

<p>Dimanche 8 mai Commémoration, Monument aux morts, 11h</p> <p>Mardi 10 mai Animation Bébé-lecteur, Bibliothèque, 9h45 et 10h30</p> <p>Samedi 21 mai Passage du Jumbo run à Rochetrejoux</p>	<p>Jedi 2 juin Rando clim, Place Stanhope de la Débuterie, 19h</p> <p>Samedi 4 juin Tournoi élite U14, FCMR, Mouchamps</p> <p>Samedi 12 juin Elections législatives, mairie, 8h à 18h</p> <p>Samedi 19 juin Elections législatives, mairie, 8h à 18h</p> <p>Dimanche 19 juin Fête champêtre école publique, Amicale Laïque</p> <p>Dimanche 26 juin Kermesse école privée, OGE</p>
--	---

COVID-19

En raison de la crise sanitaire, l'agenda est susceptible de subir des modifications. N'hésitez pas à consulter www.rochetrejoux.fr

La recette du mois.

Testez la recette des **Boulettes de fromage et épinards**.

<https://www.cuisineaz.com/recettes/boulettes-de-fromage-et-epinards-27651.aspx>

INGRÉDIENTS pour 6 personnes : 1 kg d'épinards lavés et coupés en morceaux, 500 g de ricotta (ou autres fromages), 2 œufs, 4 gousses d'ail, 4 c. à soupe de chapelure, de l'huile d'olive, du sel et du poivre.



- 1- Faites chauffer dans une poêle de l'huile et faites cuire les épinards pendant 10 min, et mettez-les dans un récipient.
- 2- Ajouter la ricotta, les œufs, l'ail, la chapelure, l'huile d'olive, le sel et le poivre, mélangez.
- 3- Formez des petites boulettes et faites-les frire légèrement.

Bon appétit !
N'hésitez pas à nous faire vos retours.